

**PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 AVRIL 2019**

L'An deux mille dix-neuf, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le quatorze mars deux mille dix-neuf.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 32

Présents : 25 Absents ayant donné pouvoir : 4 Absents : 3

Pour les questions n°2 et n°3

Présents : 26 Absents ayant donné pouvoir : 5 Absent : 1

À partir de la question n°4

Présents : 27 Absents ayant donné pouvoir : 5

PRESENTS : M. Bernard DEBAECKER, Maire,

M. BAILLEUL, Mme CHARMET, M. ARNOUITS, Mme REYNAERT, M. PERLEIN, M. LESAGE, Mme TRYHOEN, M. BURGHELLE, Mme BEURAERT,

Adjoints,

M. GANTOIS, Mme DAUCHEZ, M. MECHENTEL, Mme CARPENTIER,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. BELLEVAL (Arrivé à 19H12, prend part aux votes à compter de la question 2), M. LANCRY, Mme VANDENBROUCKE, M. DEWYNTER, Mme LARRIDON, Mme SCHRICKE, M. LABITTE, Mme VEIT-TORREZ, M. DECOOPMAN, Mme MACOU (Arrivée à 19H21, prend part aux votes à compter de la question 4), M. BRAHIMI, M. PRINCE, Mme LAMS,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme AZEVEDO	qui a donné pouvoir	à M. Arnouts
M. CONTREMOULINS	qui a donné pouvoir	à M. Belleval
Mme BRISBART	qui a donné pouvoir	à M. Gantois
M. DUHAMEL Philippe	qui a donné pouvoir	à M. Burghelle
M. DUHAMEL Gaël	qui a donné pouvoir	à M. Bailleul

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe GANTOIS

Monsieur le Maire désigne Monsieur Philippe GANTOIS comme secrétaire de séance.

Après avoir pris connaissance du procès-verbal du 28 février 2019, Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques ou des questions.

Le procès-verbal de la séance du 28 février 2019 est adopté à la majorité avec 2 voix contre.

Monsieur Labitte intervient sur les conditions de travail des agents.

Monsieur le Maire répond à Monsieur Labitte sur ce sujet.

Monsieur le Maire aborde ensuite les questions inscrites à l'Ordre du Jour :

LE CONSEIL MUNICIPAL,

1. – **RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR : Vœu pour le maintien des dessertes régionales TGV dans les Hauts-de-France.**

2. – **SOUTIENT À L'UNANIMITÉ (31 voix pour)** l'action pour le maintien du fonds Européen d'Aide Alimentaire dans son intégralité, **après intervention de M. Gantois.**

3. – **ADOpte À L'UNANIMITÉ (31 voix pour)**, après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service Assainissement réuni le 1^{er} avril 2019, les dispositions relatives à l'attribution des prestations sociales 2019 dont les taux applicables sont repris dans la circulaire du 26 décembre 2018.

4. – **AUTORISE À LA MAJORITE (19 voix pour, 11 voix contre et 2 abstentions)** la création d'une commission spéciale et la signature d'un protocole d'Expérimentation dans le cadre du futur label national « villages et villes citoyennes », **après interventions de M. Brahimi, M. Labitte, Mme Reynaert, M. le Maire et M. Lesage.**

5. – **S'OPPOSE À L'UNANIMITÉ (32 voix pour)** au transfert automatique à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure au 1^{er} janvier 2020, des compétences eau potable et assainissement des eaux usées, **après interventions de M. Gantois et M. le Maire.**

6. – **RENONCE À L'UNANIMITÉ (28 voix pour et 4 abstentions)** à acquérir le foncier de l'Emplacement Réservé n° ER11 d'une contenance de 1144m² sur la parcelle cadastrée section CC n°161, sise avenue de la Haute Loge.

7. – **AUTORISE À L'UNANIMITÉ (32 voix pour)** l'acquisition par la Commune d'Hazebrouck, des parcelles CA n°241, n°242, n°243 sise, Petit Chemin de Cassel à Hazebrouck, appartenant à M. et Mme DEBAISIEUX-DANEL et représentant une superficie totale de 251m², au prix de 16 €/m², **après interventions de M. Labitte, M. Gantois et M. le Maire.**

8. – ADOPTE À LA MAJORITE (23 voix pour et 9 voix contre) la présente délibération qui complète celle du 1^{er} mars 2018, concernant la vente des terrains agricoles communaux d'une superficie totale de 12ha 07a 15ca, le prix de vente est fixé à 85 000€ HT, **après interventions de M. Labitte, M. le Maire et M. Gantois.**

9. – AUTORISE À L'UNANIMITÉ (28 voix pour et 4 abstentions) la cession à l'euro symbolique des parcelles CL n°272, CL n°273, CL n°275, CL n°276, CL n°277, CL n°279, CL n°280, CL n°281 et CL n°282 au profit des propriétaires riverains, **après interventions de M. Gantois et M. le Maire.**

10. – AUTORISE À LA MAJORITE (28 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions) la cession des parcelles communales DL n°468 et DL n°470 au profit de M. et Mme MADDELEIN pour un montant fixé à 10€/m², soit 890€ HT, **après interventions de M. Labitte.**

11. – AUTORISE À L'UNANIMITÉ (28 voix pour et 4 abstentions) la cession de la parcelle section DC n°506 et de la parcelle DC n°508 au profit de l'Association Foncière de la Flandre Intérieure ou toute autre personne qui s'y substituerait, pour un montant de 95 832 € hors frais annexes demeurant à la charge de l'acquéreur, **après interventions de M. Labitte, M. le Maire, Mme Schricke et M. Perlein.**

12. – APPROUVE À L'UNANIMITÉ (28 voix pour et 4 abstentions) l'institution d'une servitude de cour commune représentant une emprise d'environ 103m², sur les parcelles communales DC n°507 et DC n°509.

13. – AUTORISE À LA MAJORITE (29 voix pour et 3 voix contre) après décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 4 février 2019, pour le marché N°18AC033 – la signature de l'Accord – cadre à bons de commande – fourniture de végétaux, substrats et produits phytosanitaires alloti en 6 lots, **après interventions de Mme Beuraert, M. le Maire, M. Labitte et M. Gantois.**

Les délibérations sont présentées dans l'ordre suivant : 14, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 34, 35, 36 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48.

14. – APPROUVE À LA MAJORITE (15 voix pour, 10 voix contre et 6 abstentions, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget de la commune d'Hazebrouck, **après interventions de M. Labitte, M. le Maire, Mme Reynaert, M. Perlein et M. Gantois.**

15. – APPROUVE À LA MAJORITÉ (16 voix pour, 11 voix contre et 5 abstentions) le budget primitif de la Ville d'Hazebrouck de l'exercice 2019, **après interventions de M. le Maire, Mme Beuraert, M. Perlein, M. Brahimi et Mme Veit-Torrez.**

Une proposition d'amendement à l'initiative de Mme Beuraert sur cette question a été rejetée à la majorité avec 3 voix pour, 22 voix contre et 7 abstentions.

16. – ADOPTE À LA MAJORITÉ (29 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention) les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019.

17. – ACCORDE À L'UNANIMITÉ (29 voix pour et 3 abstentions) le versement d'une participation du budget principal de la Ville au budget annexe du Service Transport d'un montant de 60 000,00€.

18. – ACCORDE À LA MAJORITE (22 voix pour, 9 voix contre et 1 abstention) une subvention au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 1 493 342€ pour l'exercice 2019, **après interventions de Mme Schricke, M. le Maire, Mme Charmet, M. Brahimi, M. Méchentel, M. Bailleul et M. Labitte.**

19. – ACCORDE À L'UNANIMITÉ (32 voix pour) une subvention au Centre Communal d'Action Sociale d'un montant de 60 591€ pour l'exercice 2019 pour le dispositif de Réussite Éducative.

20. – ACCORDE À L'UNANIMITÉ (27 voix pour et 2 abstentions, M. Labitte, Mme Veit-Torrez et Mme Macou ne prenant pas part au vote) le montant des subventions accordées aux associations pour l'exercice 2019, **après interventions de M. Bailleul, M. Méchentel, M. Decoopman, M. le Maire et M. Perlein.**

21. – APPROUVE À L'UNANIMITÉ (32 voix pour) le versement au budget annexe « locations industrielles » de la somme de 31 000€.

22. – APPROUVE À L'UNANIMITÉ (29 voix pour et 3 abstentions) la fiscalisation de la cotisation communale due au Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, au titre de l'année 2019, celle-ci s'élevant à 4.60€/habitant.

23. – ACCEPTE À L'UNANIMITÉ (32 voix pour) le versement, par la Communauté de Communes de Flandre Intérieure, d'un fonds de concours exceptionnel d'un montant de 189 911€ pour les travaux de rénovation de la piscine d'Hazebrouck, **après interventions de M. Bailleul, M. le Maire et M. Gantois.**

24. – RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR : Demande de subvention pour l'achat d'équipements pour la piscine municipale à la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

25. – AUTORISE À L'UNANIMITÉ (32 voix pour) la cession de matériels pour une valeur totale de 5 000€ au profit du Lycée Technique Professionnel St Joseph d'Hazebrouck et l'attribution du profit de cette somme au Sporting Club d'Hazebrouck, **après interventions de M. Bailleul, M. Méchentel et M. Perlein.**

26. – APPROUVE À LA MAJORITE (21 voix pour, 9 voix contre et 1 abstention, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion, l'affectation du résultat pour l'année 2018, du budget de la régie des eaux, après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Exploitation de la régie Municipale des Eaux et du service de l'Assainissement réuni en séance le 1^{er} avril 2019.

27. – APPROUVE À LA MAJORITE (19 voix pour, 11 voix contre et 1 abstention, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion, l'affectation du résultat pour l'année 2018, du budget du service d'assainissement, après avis favorable à la majorité avec 3 voix pour et 2 voix contre du Conseil d'Exploitation de la régie Municipale des Eaux et du service de l'Assainissement réuni en séance le 1^{er} avril 2019, **après intervention de M. Gantois.**

28. – APPROUVE À LA MAJORITE (21 voix pour, 9 voix contre et 1 abstention, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion, l'affectation du résultat pour l'année 2018, du budget du service public d'assainissement non collectif, après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Exploitation de la régie Municipale des Eaux et du service de l'Assainissement réuni en séance le 1^{er} avril 2019.

29. - APPROUVE À LA MAJORITE (19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget annexe location de bâtiments industriels.

30. - APPROUVE À LA MAJORITE (19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget transport.

31. - APPROUVE À LA MAJORITE (19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget Vente de caveaux.

32. - APPROUVE À LA MAJORITE (19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget Annexe Lotissement rue de Caestre.

33. - APPROUVE À LA MAJORITÉ (19 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions, M. le Maire ne prenant pas part au vote) le compte administratif, le compte de gestion et l'affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget de la Fondation Depoorter, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Administrative de la Fondation Depoorter réunie le 1^{er} avril 2019.

34. - APPROUVE À LA MAJORITE (25 voix pour et 7 voix contre) le budget primitif de la Régie Municipale des eaux pour l'exercice 2019, après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service de l'Assainissement réuni le 1^{er} avril 2019, **après interventions de M. Gantois et M. le Maire.**

35. - ACCORDE À L'UNANIMITÉ (32 voix pour) une subvention au Comité des Oeuvres Sociales du Personnel des Services Municipaux de 220€ pour l'année 2019, après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du service d'Assainissement réuni le 1^{er} avril 2019.

36. - APPROUVE À LA MAJORITE (25 voix pour et 7 voix contre) le budget primitif du Service Assainissement pour l'exercice 2019, après avis favorable à l'unanimité avec 2 abstentions du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service Assainissement réuni le 1^{er} avril 2019, **après intervention de M. Gantois.**

37. - APPROUVE À LA MAJORITE (25 voix pour et 7 voix contre) le budget primitif du Service Public d'Assainissement Non Collectif pour l'exercice 2019, après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du Service Assainissement réuni le 1^{er} avril 2019.

38. - APPROUVE À LA MAJORITÉ (25 voix pour et 7 voix contre) le budget primitif du budget Annexe Location de Bâtiments Industriels pour l'exercice 2019.

39. - APPROUVE À LA MAJORITÉ (25 voix pour et 7 voix contre) le budget primitif du Service Transport pour l'exercice 2019.

40. - APPROUVE À LA MAJORITÉ (25 voix pour et 7 voix contre) le budget primitif du budget Annexe Vente de caveaux pour l'exercice 2019, **après interventions de M. Labitte et M. Perlein.**

41. – APPROUVE À LA MAJORITÉ (25 voix pour et 7 voix contre) le budget primitif de la Fondation Depoorter pour l'exercice 2019, après avis favorable à l'unanimité de la Commission Administrative de la Fondation Depoorter réunie le 1^{er} avril 2019, **après interventions de M. Perlein et Mme Veit-Torrez.**

42. – AUTORISE À L'UNANIMITE (32 voix pour) la demande de subvention auprès du Conseil Régional des Hauts-de-France d'un montant de 15 000€ pour le Cortège Historique.

43. – AUTORISE À L'UNANIMITE (32 voix pour) la signature de la convention d'organisation et de financement entre la Ville d'Hazebrouck et le Rugby pour le HAZ BAL.

44. – AUTORISE À L'UNANIMITE (32 voix pour) la signature de la convention de partenariat avec l'association droit au vélo (ADAV) qui implique une participation financière de la commune à hauteur de 1 500€.

45. – APPROUVE À L'UNANIMITE (28 voix pour, M. Labitte, Mme Veit-Torrez, M. Lesage et M. Bailleul ne prenant pas part au vote), le versement des subventions pour les actions programmées en 2019 dans le cadre de l'appel à projets de la Politique de la Ville, **après interventions de M. Belleval, M. le Maire et M. Bailleul.**

46. – AUTORISE À LA MAJORITE (20 voix pour, 4 voix contre et 7 abstentions, M. Belleval ne prenant pas part au vote), le versement d'une participation financière à l'acquisition d'un terrain non bâti, boulevard Abbé Lemire et rue du Contour de la Gare au profit de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure pour un montant de 325 138,39€ TTC, **après interventions de M. Labitte, Mme Corriette, M. le Maire, Mme Veit-Torrez, M. Méchental, M. Decoopman et M. Belleval.**

M. Labitte précise que les informations de ce point sont incohérentes, de ce fait son groupe vote contre cette délibération.

47. – AUTORISE À L'UNANIMITE (32 voix pour) la signature de la convention cadre entre le Département du Nord et la Commune d'Hazebrouck pour l'accueil d'enfants en place d'éveil sur le Multi-Accueil « Les Lutins », établie pour une durée de trois ans à compter de la date de sa signature, **après interventions de Mme Veit-Torrez et Mme Carpentier.**

48. – AUTORISE À L'UNANIMITE (30 voix pour et 2 abstentions) la dénomination de la voirie interne desservant le projet de construction de 31 logements collectifs et 11 logements individuels de la SCCV MOTTE AU BOIS « rue Paul HARRIS ».

Le Conseil Municipal a pris connaissance des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal, en application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 20 mars 2015 (décisions n° 2019/1 à 2019/10).

Les documents suivants ont été transmis aux Membres du Conseil Municipal :

- Point 4 : Convention
- Point 6 : Plan « Orientation d'aménagement et de programmation »
- Point 7 : Extrait cadastral + plan
- Point 8 : Avis du domaine
- Point 9 : Plans + avis du domaine + extraits cadastraux
- Point 10 : Plan + extrait cadastral + avis du domaine
- Point 11 : Extrait cadastral + plan + avis des domaines
- Point 12 : Plans
- Point 43 : Convention de partenariat
- Point 44 : Convention de partenariat
- Point 47 : Convention cadre
- Point 48 : Plan
- Points financiers : budgets

Monsieur le Maire a levé la séance à 23h00.

Hazebrouck, le lundi 8 avril 2019



LE MAIRE DE LA VILLE d'HAZEBROUCK,

Bernard DEBAECKER

